



Agence spatiale
canadienne

Canadian Space
Agency



Agence spatiale canadienne

2025-2026

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé

le 30 septembre 2025

**Compte rendu de la gestion
pour le trimestre terminé le 30 septembre 2025**

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada représenté
par le Ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, 2026
Numéro de catalogue : ST96-16F-PDF
ISSN : 2564-4254

1. Introduction

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction, comme le prévoit l'article 65.1 de *la Loi sur la gestion des finances publiques*, et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Il n'a pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen externe, mais a été examiné par les membres du Comité d'audit de l'Agence spatiale canadienne (ASC) qui sont satisfaits de sa présentation et de son contenu. Ce rapport doit être lu de concert avec le [Budget principal des dépenses 2025-2026](#).

1.1 Mandat et activités de programmes

L'ASC a pour mandat de promouvoir l'exploitation et l'usage pacifiques de l'espace, de faire progresser la connaissance de l'espace au moyen de la science et de faire en sorte que les Canadiens tirent profit des sciences et techniques spatiales sur les plans tant sociaux qu'économiques.

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur le mandat et le cadre ministériel des résultats de l'ASC dans le dernier Plan ministériel¹.

¹ Les données financières présentées à titre de dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses (BPD) et le plan ministériel peuvent différer des autorisations disponibles présentées dans ce Rapport financier trimestriel (RFT). Les données du plan ministériel comprennent une estimation des rajustements au BPD pour l'année complète, tandis que le RFT présente uniquement les autorisations accordées à ce jour, via le processus du budget des dépenses (c.-à-d. BPD).

1.2 Méthode de présentation du rapport

Ce rapport financier trimestriel (RFT) a été préparé en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations, joint à ce rapport, inclut les autorisations de dépenser de l'ASC accordées par le Parlement et utilisées par l'ASC, de manière cohérente avec le Budget principal des dépenses et les budgets supplémentaires des dépenses (si applicable) pour l'exercice en cours. Il a été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'informations financières à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

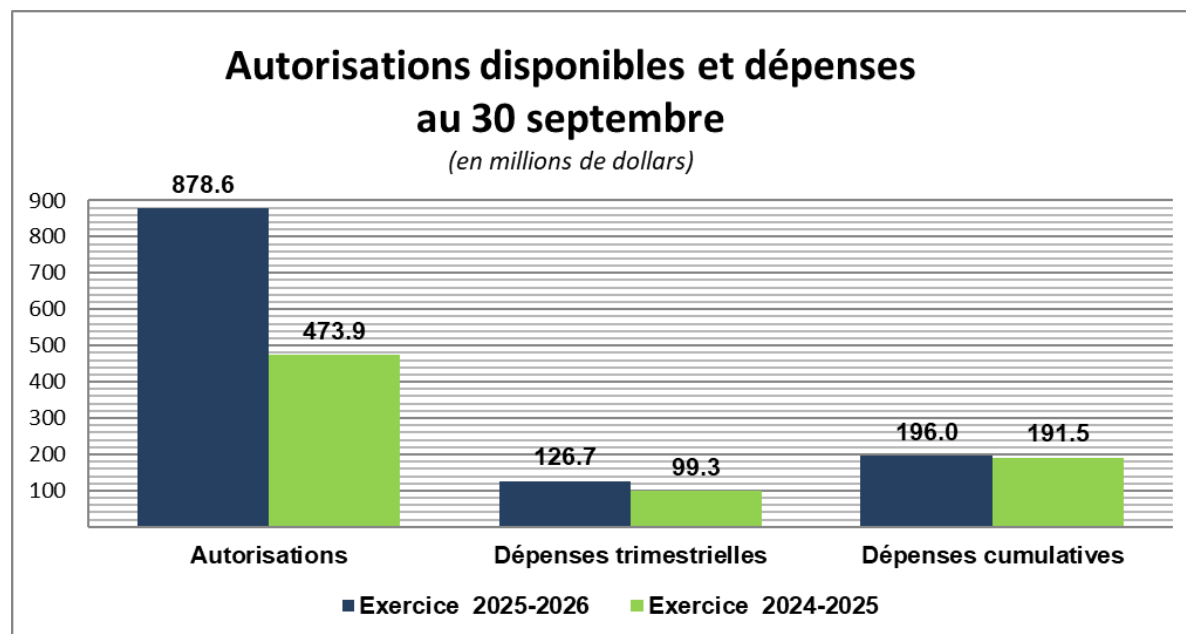
L'autorisation préalable du Parlement est requise avant que le gouvernement puisse dépenser des fonds. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

L'ASC utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation et la présentation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur le rendement ministériel. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses, soit une comptabilité d'exercice partielle. La comptabilité d'exercice partielle inclut les déboursés ainsi que certains courus pour les salaires et les indemnités salariales.

2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels

La présente section souligne les éléments significatifs qui ont contribué aux changements au niveau des autorisations disponibles pour l'exercice ainsi qu'au niveau des dépenses trimestrielles et cumulatives pour le trimestre terminé le 30 septembre 2025.

Le graphique ci-dessous donne un aperçu des variations des autorisations disponibles et des dépenses. Des détails supplémentaires sur ces variations se retrouvent aux sections 2.1 et 2.2 ainsi que dans les tableaux en annexe.



Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué dans les Annexes.

2.1 Changements importants dans les autorisations (crédits totaux disponibles) entre les exercices 2025-2026 et 2024-2025

Les crédits totaux disponibles au 30 septembre 2025 sont de 878,6 millions de dollars, qui représentent une augmentation de 404,6 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent (85%).

Autorisations (en milliers de dollars)	2025-2026	2024-2025	Variance	%
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement	293 711	248 371	45 340	18%
Crédit 5 - Dépenses en capital	500 420	133 868	366 552	274%
Crédit 10 - Subventions et contributions	67 018	79 468	(12 450)	(16%)
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	17 358	12 154	5 204	43%
Produit de l'aliénation des biens en surplus de la Couronne	56	74	(18)	(24%)
Autorisations budgétaires totales	878 563	473 935	404 628	85%

Autorisations liées au crédit 1 (dépenses de fonctionnement)

Au 30 septembre 2025, les autorisations totalisent 293,7 millions de dollars, alors qu'elles étaient de 248,4 millions de dollars au 30 septembre 2024, ce qui représente une hausse de 45 millions de dollars (18%).

Cette augmentation s'explique principalement par les éléments suivants :

- Une augmentation de 4,9 millions de dollars liée au montant du report du budget de fonctionnement reçu en 2025-2026 plus élevé que celui reçu en 2024-2025.
- Une augmentation de 32,5 millions de dollars pour les activités liées au projet Programme d'accélération de l'exploration lunaire (PAEL) - Véhicule utilitaire lunaire.
- Une augmentation de 13,6 millions de dollars pour les activités liées au projet Mission Aérosols, vapeur d'eau, nuages et leurs interactions avec le rayonnement (AVENIR) - Radiomètre imageur pour mesurer les émissions des nuages de glace mince dans l'infrarouge lointain (NuagIR).
- Une augmentation de 5,9 millions de dollars pour les activités liées au successeur de la Mission de Constellation RADARSAT.
- Une augmentation de 4,2 millions de dollars en salaires liée à des compensations reçues du Conseil du Trésor pour des conventions collectives.
- Une augmentation de 3,6 millions de dollars pour les activités liées à la science dans la station Gateway.
- Une diminution de 23,8 millions de dollars pour les activités liées au projet de la Station spatiale internationale (SSI).
- Une diminution de 10,2 millions de dollars à titre de contribution de l'ASC à l'exercice de recentrage des dépenses gouvernementales.
- L'écart résiduel est composé de multiples variations inhérentes à la gestion des ressources du Programme spatial canadien (PSC). Elles résultent du fait que les besoins budgétaires par crédit ne sont pas linéaires d'une année à l'autre résultant à des transferts entre des crédits ou des reports de fonds dans une autre année financière.

Autorisations liées au crédit 5 (dépenses en capital)

Au 30 septembre 2025, les autorisations totalisent 500,4 millions de dollars, alors qu'elles étaient de 133,9 millions de dollars au 30 septembre 2024, ce qui représente une augmentation significative de 366,6 millions de dollars (274%).

L'augmentation s'explique principalement par les éléments suivants :

- Une diminution de 20,3 millions de dollars liée au montant des reports de budget de capital reçu en 2025-2026 moins élevé que celui reçu en 2024-2025.

Agence spatiale canadienne

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2025

- Une augmentation de 416,7 millions de dollars pour les activités liées au projet du Canadarm3.
- Une diminution de 15,9 millions de dollars pour les activités reliées aux Interfaces robotisées externes de la station Gateway (GERI).
- L'écart résiduel est composé de multiples variations inhérentes à la gestion des ressources du Programme spatial canadien (PSC). Elles résultent du fait que les besoins budgétaires par crédit ne sont pas linéaires d'une année à l'autre résultant à des transferts entre crédits ou des reports de fonds dans une autre année financière.

Autorisations liées au crédit 10 (subventions et contributions)

Au 30 septembre 2025, les autorisations totalisent 67 millions de dollars, alors qu'elles étaient de 79,5 millions de dollars au 30 septembre 2024, ce qui représente une baisse de 12,5 millions de dollars (-16%).

Cette diminution s'explique principalement par les éléments suivants :

- Une augmentation de 3 millions pour les activités liées aux activités de contribution de la Station spatiale internationale (SSI).
- Une diminution de 8 millions de dollars par rapport à la même période l'an dernier pour le programme de contributions aux termes de l'Accord de coopération entre le Canada et l'Agence spatiale européenne, et ce, pour le projet Mars Sample Return (MSR).
- L'écart résiduel est composé de multiples variations inhérentes à la gestion des ressources du Programme spatial canadien (PSC). Elles résultent du fait que les besoins budgétaires par crédit ne sont pas linéaires d'une année à l'autre résultant à des transferts entre des crédits ou des reports de fonds dans une autre année financière.

2.2 Changements importants dans les dépenses trimestrielles et cumulatives (crédits utilisés) entre les exercices 2025-2026 et 2024-2025

Les dépenses cumulatives au 30 septembre 2025 sont de 196 millions de dollars et représentent une augmentation cumulative de 4,5 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent. Les dépenses pour le trimestre terminé au 30 septembre 2025 sont de 126,7 millions de dollars et représentent une augmentation de 27,4 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Dépenses par crédit au 30 septembre

Dépenses par Crédit (en milliers de dollars)	2025-2026		2024-2025		Variance	
	trimestrielles	cumulatives	trimestrielles	cumulatives	trimestrielles	cumulatives
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement	62 600	96 519	53 688	91 780	8 912	4 739
Crédit 5 - Dépenses en capital	55 779	73 831	36 938	79 341	18 841	(5 510)
Crédit 10 - Subventions et contributions	4 026	17 014	5 680	14 351	(1 654)	2 663
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 339	8 679	3 038	6 077	1 301	2 602
Dépenses des produits de l'aliénation des biens en surplus de la Couronne	-	-	-	-	-	-
Dépenses budgétaires totales par Crédit	126 744	196 043	99 344	191 549	27 400	4 494

Dépenses liées au crédit 1 (dépenses de fonctionnement)

L'augmentation de 8,9 millions de dollars des dépenses trimestrielles (17%) et de 4,7 millions de dollars des dépenses cumulatives (5%) s'explique principalement par des variations dans le calendrier de paiements pour des projets tels que la mission du rover lunaire et l'utilisation de la station Gateway.

Dépenses liées au crédit 5 (dépenses en capital)

L'augmentation de 18,8 millions de dollars des dépenses trimestrielles (51%) s'explique principalement par les variations dans le calendrier de paiements du projet Canadarm3. La diminution de 5,5 millions de dollars des dépenses cumulatives (-7%) s'explique principalement par les variations dans le calendrier de paiements du projet Canadarm3 et par les travaux majeurs effectués au siège social, le Centre spatial John H. Chapman en 2024.

Dépenses liées au crédit 10 (subventions et contributions)

La diminution de 1,7 millions de dollars des dépenses trimestrielles (-29%) s'explique principalement par des variations dans le calendrier de paiements de contributions pour des initiatives telles que Nouveaux horizons en santé et l'Initiative d'exploration de la surface lunaire (IESL). L'augmentation de 2,7 millions de dollars des dépenses cumulatives (19%) s'explique principalement par les variations dans le calendrier de paiements à l'Agence spatiale européenne (ASE).

Dépenses par article courant au 30 septembre 2025

Dépenses par Article courant (en milliers de dollars)	2025-2026		2024-2025		Variance	
	trimestrielles	cumulatives	trimestrielles	cumulatives	trimestrielles	cumulatives
Personnel	38 254	65 907	29 052	59 941	9 202	5 966
Transports et communications	1 242	2 017	1 411	2 195	(169)	(178)
Information	194	261	277	490	(83)	(229)
Services professionnels et spéciaux	76 433	102 521	56 380	104 457	20 053	(1 936)
Location	1 390	2 304	752	1 374	638	930
Service de réparation et d'entretien	508	652	2 704	5 079	(2 196)	(4 427)
Services publics, fournitures et approvisionnements	437	774	315	595	122	179
Acquisition de terrains, de bâtiments et ouvrages	24	24	-	-	24	24
Acquisition de matériel et d'outillage	2 107	2 423	687	980	1 420	1 443
Paievements de transfert	4 026	17 014	5 680	14 351	(1 654)	2 663
Autres subventions et paiements	2 129	2 146	2 086	2 087	43	59
Dépenses budgétaires totales par Article courant	126 744	196 043	99 344	191 549	27 400	4 494

Les dépenses totales de l'ASC enregistrées lors du 2^e trimestre 2025-2026 se chiffrent à 126,7 millions de dollars alors qu'elles étaient de 99,3 millions de dollars à la même période l'an passé. Ceci représente une augmentation de 27,4 millions de dollars (28%) par rapport à l'exercice précédent.

De façon cumulative, les dépenses au 30 septembre 2025 s'élèvent à 196 millions de dollars, comparativement à 191,5 millions de dollars à la même période l'an passé. Il s'agit d'une augmentation de 4,5 millions de dollars (2%) cette année.

Les écarts significatifs, par article courant, sont les suivants :

Personnel

L'augmentation de 9,2 millions de dollars des dépenses trimestrielles (32%) et de 6 millions de dollars des dépenses cumulatives (10%) s'explique principalement par l'augmentation des effectifs de l'ASC et par les variations dans le calendrier des paiements pour les versements des salaires.

Services professionnels et spéciaux

L'augmentation de 20 millions de dollars des dépenses trimestrielles (36%) et la diminution de 1,9 millions de dollars des dépenses cumulatives (-2%) s'explique principalement par les variations dans le calendrier de paiements du projet Canadarm3.

Service de réparation et d'entretien

La diminution de 2,2 millions de dollars des dépenses trimestrielles (-81%) et de 4,4 millions de dollars des dépenses cumulatives (-87%) s'explique principalement par des travaux majeurs effectués au siège social, le Centre spatial John H. Chapman en 2024.

3. Risques et incertitudes

L'Agence spatiale canadienne exerce ses activités dans un contexte en constante évolution. La nature spécifique du programme spatial canadien confronte l'ASC à des enjeux liés au développement de technologies avancées ainsi qu'à l'aspect international de certains projets. Pour le Canada, les activités spatiales doivent être réalisées en partenariat avec les autres puissances spatiales au moyen de technologies novatrices. La nature internationale et les défis techniques associés au développement et à la mise en œuvre de technologies innovantes, en collaboration avec de multiples partenaires, génèrent des risques dans la réalisation des projets. De même, la possibilité d'une interruption de services ou d'une divulgation non autorisée d'information découlant d'un événement de cybersécurité pose un risque additionnel aux opérations de l'ASC. Ces éléments se traduisent en des risques financiers associés à l'utilisation des fonds tels que le report des fonds et la hausse des coûts.

De l'Accord de coopération Canada / l'Agence spatiale européenne (ASE) émane également des risques tels que les montants payables qui varient en fonction des changements des statistiques sur le produit national brut (PNB), de la variation de la devise canadienne par rapport à l'euro (taux de change), de l'inflation et de l'application de la politique industrielle de l'ASE. Ces risques ont une incidence à la fois sur les coûts et le profil des flux de trésorerie.

Pour atténuer ces risques, l'ASC revoit régulièrement son portfolio de projets, ses plans d'activités, ses échéanciers et ses stratégies de gestion financière pour s'adapter aux changements apportés aux programmes spatiaux de ses principaux partenaires (National Aeronautics and Space Administration (NASA), ASE et autres agences spatiales). De plus, des pratiques rigoureuses de gestion de projets sont en place, ainsi que des mesures d'atténuation des risques de cybersécurité. Ces initiatives permettent à l'ASC de faire le suivi et de rapporter sur les progrès de ses engagements, d'évaluer l'efficacité de ses travaux et d'harmoniser ses ressources avec les priorités.

Également, afin de renforcer les mesures déjà en place, l'ASC s'appuie sur un cadre structuré de gestion des risques, incluant des consultations interdisciplinaires lors de l'estimation des coûts, un suivi rigoureux par des tableaux de bord mensuels, un registre formel des risques, et un processus d'attestation financière exigeant. Ces mécanismes permettent une détection précoce des écarts, une adaptation rapide aux imprévus, et une meilleure prévisibilité financière malgré les défis liés à l'inflation, à la rareté des fournisseurs spécialisés, à l'immaturité de certaines technologies et aux ajustements imposés par des partenaires internationaux.

4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Il n'y a pas eu de changement important quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes au cours du deuxième trimestre de 2025-2026.

Approbation des cadres supérieurs

Approuvé par,

La version originale a été signée par
Lisa Campbell, le 19 novembre 2025

La version originale a été signée par Josée
Saint-Marseille, le 13 novembre 2025

Lisa Campbell
 Présidente
 Longueuil, Québec

Date

Josée Saint-Marseille
Vice-présidente intérimaire, Stratégie corporative et
Innovation, et Dirigeante principale des finances
Longueuil, Québec

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Annexe 1

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2025

État des autorisations (non audité)

(en milliers de dollars)

	Exercice 2025-2026			Exercice 2024-2025		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026 (1)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025 (1)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Crédit 1: Dépenses de fonctionnement	293 711	62 600	96 519	248 371	53 688	91 780
Crédit 5: Dépenses en capital	500 420	55 779	73 831	133 868	36 938	79 341
Crédit 10: Subventions et contributions	67 018	4 026	17 014	79 468	5 680	14 351
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	17 358	4 339	8 679	12 154	3 038	6 077
Produit de l'aliénation des biens en surplus de la Couronne	56	-	-	74	-	-
Autorisations budgétaires totales	878 563	126 744	196 043	473 935	99 344	191 549

(1) N'inclut que les Autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2025

Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non audité)

(en milliers de dollars)

Annexe 2

	Exercice 2025-2026			Exercice 2024-2025		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026 (2)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2025	Cumul des dépenses à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025 (2)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2024	Cumul des dépenses à la fin du trimestre
Dépenses:	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Personnel	139 289	38 254	65 907	104 375	29 052	59 941
Transports et communications	8 311	1 242	2 017	8 543	1 411	2 195
Information	1 242	194	261	2 246	277	490
Services professionnels et spéciaux	645 813	76 433	102 521	256 052	56 380	104 457
Location	3 870	1 390	2 304	4 084	752	1 374
Service de réparation et d'entretien	4 914	508	652	8 750	2 704	5 079
Services publics, fournitures et approvisionnements	1 659	437	774	1 556	315	595
Acquisition de terrains, de bâtiments et ouvrages	177	24	24	269	-	-
Acquisition de matériel et d'outillage	3 593	2 107	2 423	6 031	687	980
Paiements de transfert	67 018	4 026	17 014	79 468	5 680	14 351
Autres subventions et paiements	2 677	2 129	2 146	2 561	2 086	2 087
Dépenses budgétaires totales	878 563	126 744	196 043	473 935	99 344	191 549

(2) N'inclut que les Autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.